

Lyon, le 22 novembre, 1840.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

2^e lettre

à Monsieur le Maire

Déjà que j'ai eu l'honneur de vous écrire à la
date du 12 octobre dernier, concernant le musée de tissus,
je n'ai pas aperçue le moindre résultat. Veuillez,
M^r le Maire en conférer avec M. M. les conseillers
municipaux, M^{rs} G^{ts} J'ai lieu de croire qu'ils s'empres-
seront de réclamer votre autorisation pour régulariser
l'administration du conservatoire des échantillons
de tissus, par un règlement, afin que nul ne puisse
disposer partiellement de cette collection, sans en avoir
présenté pour la commission et ensuite soumis à
l'approbation de ~~la~~ l'autorité municipale.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueuses
considérations,

M^r Le M^{re} est etc.




Requie commémorative

de nos pasteurs.

CONSTITUTIONS

de l'Église

de la paroisse de...

Après que par un décret de l'Assemblée
 générale de la paroisse, en vertu de
 son pouvoir, on a résolu de faire
 dresser un règlement pour la
 conduite de la paroisse, et de
 le faire exécuter, nous, les
 pasteurs, avons eu l'honneur de
 le présenter à l'Assemblée, et
 de le faire adopter par elle.

En témoignage de quoi...

Le pasteur
 [Signature]